



INFOS PRATIQUES

SERVICES À LA POPULATION : L'ACCUEIL À LA LOUPE

Mis en ligne le 12 août 2018

Depuis plusieurs semaines, une expérimentation est menée sur les nouveaux horaires de l'accueil de la mairie. Afin que la nouvelle organisation puisse correspondre du mieux possible aux besoins des usagers, ces derniers ont été invités à s'exprimer par le biais d'un questionnaire en ligne : sur l'ensemble des réponses enregistrées, une très large majorité indique être satisfaits des nouveaux horaires (32,5 % sont même tout-à-fait satisfaits et 51,2 % sont satisfaits). Avec une ouverture des services dès 8h30 (au lieu de 9 h) en semaine, une permanence du service urbanisme un samedi par mois et du guichet famille en période d'inscription, les services municipaux ont élargi leur amplitude d'accueil, ce qui n'est pas sans déplaire à un administré, Erwan venu un samedi matin au service de l'urbanisme : « Deux samedis par mois, ce serait pas mal mais un c'est déjà bien. En semaine, compte tenu de mon travail, impossible de trouver du temps pour passer en mairie ».

Le bilan définitif de la période d'expérimentation actuellement menée sera dressé après la période estivale afin soit de se poursuivre par une nouvelle période d'expérimentation soit de se conclure par l'adoption des horaires actuellement en place.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.